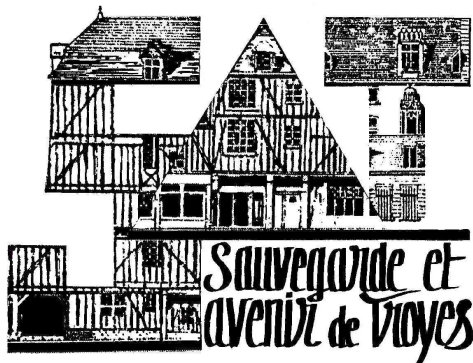




LE BILLET DE LA SAUVEGARDE

N° 13 - Avril 2007

La protection du patrimoine XIX^{ème} remise en question

Notre association œuvre depuis ces dernières années particulièrement pour la reconnaissance et la préservation du patrimoine issu de l'industrialisation.

Cette préoccupation se reflète bien dans nos articles, les thèmes de nos flâneries et dans le travail de la commission XIX^{ème}. Celle-ci vient d'éditer avec succès plusieurs ouvrages sur les usines à Troyes (Destins d'usines) comme sur l'habitat ouvrier et patronal (Bourgeoises et ouvrières) afin de sensibiliser le plus grand nombre à la richesse et à la diversité de ce patrimoine. C'est avec le souci de voir reconnu à sa juste valeur un patrimoine trop longtemps méconnu qu'elle a souhaité que la ville de Troyes puisse se doter d'un outil de protection approprié. C'est ainsi qu'elle a collaboré très activement à la définition des secteurs lors de l'élaboration de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) entreprise par la Ville.

Il n'est pas inutile de rappeler que celle-ci a comme finalité particulière de ne pas s'attacher exclusivement à un périmètre protégé mais prends en compte des « zones » et des îlots bien définis ayant pour dénominateur commun une thématique, le patrimoine spécifique du XIX^{ème}. C'est dans ce cadre réglementaire que les cheminées d'usines à Troyes sont protégées au même titre patrimonial que certains bâtiments reflétant la mémoire industrielle.

Aujourd'hui, il est question de démolir la cheminée de l'ancienne teinturerie des Bas Trévois (TBT) située dans la ZAC des trois Seine en pleine mutation. Or cette cheminée fait partie d'un de ces îlots inscrits dans la ZPPAUP. Il est bien stipulé dans tous les dossiers d'appel d'offres de travaux qu'il y a obligation de conservation de la cheminée comme par ailleurs des deux bâtiments annexes.

La SAT monte au créneau

Aussi c'est en toute légitimité que nous tirons la sonnette d'alarme. Le non respect de cette réglementation mise en place par la ville elle-même ne serait pas un coup de canif anodin mais au contraire un signal négatif, lourd de conséquences : comment faire appliquer aux opérateurs des contraintes dont la Ville est la première à s'affranchir ? C'est la porte ouverte à toutes les transgressions.

L'alibi de la sécurité

On nous met en avant le problème de la sécurité. Et pourtant toutes les analyses des spécialistes contactés confirment qu'il n'y a pas péril en la demeure. Toutes les expertises sont positives et formelles : aucun danger en vue car sur ce genre d'ouvrage il y aurait déjà des signes avant coureurs. Mais avec une réserve : il faudra bien entendu travailler « délicatement » autour de ce type de bâtiment et surtout compte tenu de l'importance de la construction de la patinoire aux alentours s'assurer de ne pas fragiliser la cheminée. D'où par mesure de précautions des préconisations de travaux de consolidation bien spécifiques - qui ont un coût - et que seuls des spécialistes savent mettre en œuvre

avec une garantie décennale habituelle mais sans garantie à long terme comme c'est le cas de tous travaux quels qu'ils soient.

On se doute que c'est bien gênant pour faire avancer un chantier qui a déjà pris du retard et que la CAT découvre plus coûteux que prévu...

Dans ce contexte on espère que les tenants de la démolition n'oseront pas invoquer « un arrêté de péril » afin de pouvoir contourner astucieusement la législation...

C'est d'ailleurs sur des arguments similaires de non sécurité et d'insalubrité qu'on a pu raser des quartiers entiers du vieux Troyes à une certaine époque où on avait ni les connaissances ni les compétences ni les moyens pour restaurer. Fort heureusement aujourd'hui quand un bâtiment vétuste dans le secteur sauvegardé est délabré, il ne vient à l'idée de personne de le détruire sous prétexte de dangerosité : dans un premier temps on le consolide avant d'engager les travaux nécessaires à sa conservation.

A moins de considérer les cheminées, traces tangibles de l'époque industrielle, moins dignes d'intérêt ?

La cheminée d'usine, totem emblématique du Troyes industriel

Sur les 100 cheminées qui marquaient le paysage troyen en 1914 il n'en reste en 2007 que 19 dans toute l'agglomération troyenne et seulement 11 dans la ville de Troyes ! Il serait tout à fait catastrophique d'en voir disparaître encore une en amputant la dernière collection significative. La mémoire de l'époque de l'industrialisation a déjà été assez malmenée pour qu'aujourd'hui, alors qu'on a le savoir-faire, on accepte de laisser démolir un élément emblématique de l'histoire de l'industrialisation.

Notre association fait remarquer à juste titre l'incohérence d'une politique qui d'un côté se dote d'un outil de protection et de l'autre ne se donne pas les moyens pour son application. S'il s'avérait que les travaux engagés aux alentours devaient mettre en péril la cheminée, il faudrait alors penser à revoir l'implantation de la patinoire.

Quoiqu'il en soit **cette cheminée doit être conservée car c'est la réglementation qui l'exige sous peine de voir la ZPPAUP de Troyes vidée de sa signification.**

Elisabeth Jonquet
Présidente

Infos - Patrimoine - Urbanisme

L'œil de la SAT sur le projet de la Bourse du travail

Mardi 3 avril : présentation à SAT du dossier préliminaire au permis de construire

A la demande de l'association, le groupe Altaréa maître d'ouvrage du projet à vocation commerciale qui va s'implanter autour de la Bourse nous a invités à prendre connaissance du projet à l'aide d'une projection et d'une maquette.

Outre le président du groupe Altaréa et l'architecte Jacques Lissarrague du cabinet Reichen en charge du projet architectural, étaient présents la directrice de cabinet de F.Baroin, S.Chemla, l'adjoint au maire chargé de l'aménagement de la cité, D.Boisseau ainsi que le directeur général de la ville de Troyes, M.Benedetti accompagné des services de la Ville : le directeur du pôle développement, J.Marie et la directrice du Secteur Sauvegardé, N.Audonnet. C'est dire l'importance que revêtait pour nous cette réunion.

La Bourse du travail restaurée dans le respect de l'identité du bâti

C'est une belle valorisation de la Bourse du travail qui nous a été présentée. En effet, le bâtiment conservera son escalier en pierre monumental, ses piliers qui lui donnent un caractère si particulier avec la récupération et restitution du dallage existant et quant aux belles portes monumentales en bois elles seront elles aussi restaurées dans les règles de l'art... L'esprit de cette halle reste et c'est tant mieux.

Le groupe Altaréa a abandonné l'idée de faire des logements à l'étage ainsi qu'un sous-sol qui aurait condamné les piles du rez-de-chaussée. Ces colonnes seront d'ailleurs utilisées pour raconter de manière ludique l'histoire à trois volets de cette halle qui, comme l'a souligné notre association dans le cadre du comité de pilotage pour la mémoire de la Bourse, a joué le rôle historique de halle à la Bonneterie, syndical avec la Bourse du travail et social avec ses multiples fonctions culturelles et associatives.

« Cette réhabilitation du bâtiment va être le point d'orgue de la requalification de la place Jean Jaurès et la perspective sur la rue Emile Zola n'en sera que plus belle » a fait remarquer D.Boisseau.

Il n'y a pas que l'œil qui va être attiré par le « passage Saint Nicolas » car les piétons pourront passer à travers l'ancienne Bourse grâce à l'ouverture de trois arcades (cf Billet n°). Ce passage sera ponctué par des boutiques au rez-de-chaussée ainsi qu'à l'étage du bâtiment.

Le piéton sera naturellement dirigé vers le nouveau bâtiment contemporain à l'emplacement laissé par la destruction de l'ancien bâtiment des sœurs de la Providence.

La SAT se félicite du travail qui va être accompli sur ce monument si cher aux troyens pour lui redonner toute la place qu'il mérite.



Le nouveau bâtiment commercial : dit « la Géode »

Pour ce bâtiment d'architecture résolument contemporaine les partis pris ont été très bien expliqués par l'architecte du cabinet Reichen.

Tout d'abord, la *façade en alignement du boulevard Victor Hugo* traitée sous forme de *muraille* en grosses briques épaisses évoquera les remparts de la vieille ville troyenne. Une grande ouverture vitrée permet d'alléger la façade et de créer des transparences.

Le jeu brique (côté Bd Victor Hugo) et pierre (côté Bourse) en allusion à l'appareillage champenois nous a paru intéressante tout comme celui des ouvertures sous forme de meurtrières.

Ensuite la *façade* donnant sur le *cheminement piéton* imaginé entre l'église Saint Nicolas et ce bâtiment contemporain est complètement vitrée avec un *auvent* qui viendra abriter les passants sur toute la longueur de cette voie nouvelle et surtout permettra de retrouver le rythme de la trame viaire du quartier. Quant au sol il sera traité en pierre d'Etrochey comme la place Jean Jaurès.

Enfin entre la Bourse et la « Géode », une *placette* vient ouvrir une perspective sur l'église et créer un espace plus aéré.

Le parti pris architectural est de faire un bâtiment contemporain qui s'efface derrière l'espace urbain. C'est le piéton qui reprend possession de ces lieux qui vont, comme l'a souligné D. Boisseau, maire adjoint chargé de l'aménagement de la cité, « étirer l'élastique des ballades commerciales de la rue Emile Zola jusqu'au Boulevard Victor Hugo ».

Une des originalités du projet est la forme aléatoire de la « Géode » *calquée sur le tissu chaotique et vernaculaire* du site. Les architectes ont en effet privilégié de travailler les extérieurs avant de définir les intérieurs. Une démarche inhabituelle et très pertinente qui permet de redéfinir des espaces urbains à l'échelle de la ville ancienne. L'autre originalité est la toiture végétalisée qui outre sa vertu esthétique - cette « prairie de graminées » nécessite très peu d'entretien et est amenée à évoluer avec les saisons - offre le double avantage de servir d'isolant thermique et phonique dans une perspective écologique. **Le groupe Altaréa a insisté sur sa démarche développement durable** en faisant de cette opération une opération « pilote » dans le cadre d'un contrat qui stipule le respect des normes HQE.

Ce projet n'a pas laissé indifférents les administrateurs de la SAT : certains ont été séduits tandis que d'autres ont été déçus de constater que le cône de vision sur le passage de la Bourse dégagé par les travaux aujourd'hui soit barré par le futur bâtiment contemporain.

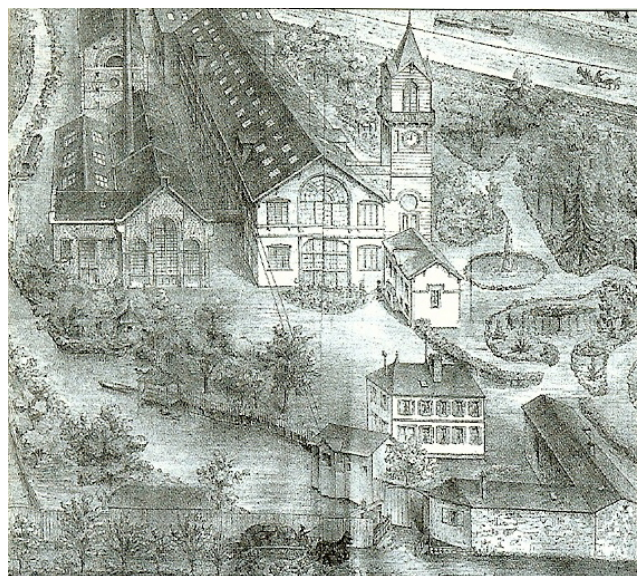
La Ville de Troyes a fait de réels efforts de communication sur ce projet mais on aimerait encore aller plus loin dans la concertation.

Les associations peuvent apporter beaucoup à l'élaboration des projets lorsqu'elles sont consultées en phase d'étude. Nous pouvons être des forces de proposition et l'association revendique d'être un partenaire à part entière pour la Ville.



La cheminée d'usine, emblème de l'ère industrielle

Avec le développement du machinisme, le paysage se couvre peu à peu de manufactures en briques, aux toits en sheds, jouxtant de hautes cheminées visibles de loin.



Teinturerie des Bas Trévois (TBT)

De 1850 à 1950, la machine à vapeur est le cœur de l'usine qui distribue l'énergie à tous les ateliers. Elle nécessite diverses installations annexes : en particulier, la vapeur est produite sous haute pression dans une énorme chaudière, logée dans un massif de briques et alimentée par un foyer jouxtant la soute à charbon. Cet ensemble s'appelle chaufferie. Pour produire le feu d'enfer de la grosse chaudière, il faut un appel d'air, un tirage. Celui-ci est réalisé par un artifice architectural devenu l'emblème de l'industrie : la cheminée. Elle peut aussi servir à la ventilation des locaux, à l'évacuation des fumées des feux de forge... Elle prend la valeur d'un symbole de prospérité : les gravures

publicitaires ou les papiers à en-tête des entreprises la montrent crachant la fumée, signe d'intense activité en un temps qui n'a encore pas intégré la notion de pollution atmosphérique.



Cheminée

Héritières des cheminées de forges, les premières cheminées sont à section carrée, plus étroites au sommet : ce sont des troncs de pyramides très effilées, souvent plaquées contre le mur pignon de l'usine ou intégrées dans sa maçonnerie. Apparaissent ensuite des cheminées tronconiques qui offrent moins de prise au vent. Souvent détachées du bâtiment d'usine, elles sont reliées à la chaufferie par un conduit souterrain. Ces cheminées rondes se généralisent dans le dernier tiers du XIXe siècle et sont dotées d'un paratonnerre.

Les cheminées sont presque toutes construites en brique, matériau résistant à la chaleur et aussi très bon isolant contre un refroidissement trop rapide. Leur hauteur est justifiée par la nécessité de conserver un courant ascendant suffisamment vif pour vaincre la poussée des masses d'air froid et ainsi maintenir un tirage suffisant pour évacuer les fumées. La plupart d'entre elles sont hautes de 20 à 40 mètres. Quelques-unes avoisinent les cent mètres. La cheminée, emblème de l'usine, doit d'être haute, visible de loin et esthétique. Beaucoup s'ornent d'éléments décoratifs : base moulurée, corniche au couronnement, dessins faits d'incrustations de briques de colorations différentes. Ces éléments s'ajoutent aux cerclages métalliques disposés à intervalles réguliers pour renforcer la structure.

90 % des cheminées édifiées durant la période de l'industrialisation ont été abattues. Parmi celles qui subsistent, beaucoup sont lézardées ou prêtes à s'effondrer. Elles sont souvent rasées pour éviter tout danger mais aussi pour permettre le développement de l'urbanisme. Reste qu'en posséder encore dans sa ville ou son canton est une chance sur le plan du patrimoine et de la mémoire de l'industrialisation.

Jean-Louis HUMBERT

L'ancienne Teinturerie des Bas-Trévois

Augustin Thévenot, associé à Dosche, est d'abord filateur, rue du Temple, actuelle rue général Saussier. En 1861, il fait construire une filature de coton, puis une teinturerie sur l'emplacement d'une ancienne pépinière et du moulin de Paresse. Elles deviennent propriété de la famille Finet avant la Première Guerre mondiale.

L'usine est visitée par le Groupe d'excursions troyennes de Lucien Morel-Payen en mars 1905. À partir de 1937, la teinturerie continue de fonctionner sous la raison sociale Teinturerie des Bas-Trévois (TBT).

Elle change de propriétaire au cours des années 1980, puis est acquise par la Ville de Troyes dans les années 1990, sans que cesse l'exploitation. Celle-ci prend fin en 2002. L'usine est rasée en 2004. Deux bâtiments et une cheminée sont cependant conservés dans le cadre de la ZPPAUP et doivent être intégrés à la nouvelle patinoire de la ZAC des Trois Seine.

**L'ASSOCIATION A DÉSORMAIS
SON SITE INTERNET !**
Venez vite le découvrir
<http://sauvegardeetavenir.free.fr>
et laissez-nous vos impressions

🌀 Journée rencontre avec les auteurs et éditeurs régionaux

La Maison de la presse (rue Emile Zola) organise le **samedi 9 juin 2007** une journée rencontre avec les auteurs et éditeurs régionaux. J.L.Humbert, J.L.Valentin, J.Ph.Blondel, P.Dupré, M.Czmarra, D.Naert... autant d'auteurs que vous pourrez rencontrer lors de cette journée et qui vous dédicaceront leur ouvrage.

🌀 LE MOULIN DE DOSCHES

Reconstruction d'un moulin à vent traditionnel du XVIII^e siècle

A proximité des lacs de la forêt d'Orient venez découvrir un moulin reconstitué comme à l'origine sur les hauteurs du village de Dosches.

Portes ouvertes du chantier tous les deuxième samedis du mois.

Pour plus de renseignements sur les animations proposées : L'Association « Les Moulins à vent Champenois », ruelle du Pré Naudet, 10270 Lusigny-sur-Barse. Tél : 03 25 41 55 88

Agenda de nos prochains rendez-vous

Visite privilégiée !

« Le réservoir et son château d'eau
de la ville de Troyes »

A l'occasion des travaux d'entretien annuels du réservoir d'eau de Troyes, Monsieur V.Denis, maire adjoint chargé de l'environnement, nous propose à titre exceptionnel une visite guidée de cet ouvrage d'art, une occasion pour l'association de découvrir un autre aspect du patrimoine bâti et aussi de pouvoir profiter d'un point de vue spectaculaire sur la ville du haut du château d'eau.

Visite par groupe de 10 personnes sur inscription uniquement auprès de la SAT avant le 30 mai

Places limitées !

Mardi 5 Juin

10h30 et 14h, au choix

Rendez-vous au réservoir à 10h15 et 13h45

(ponctualité exigée), **angle rues Louis Leclerc et Edouard Hériot, parking.**

N'oubliez pas vos badges car cette visite est réservée exclusivement à nos adhérents !!!

★ Visite de chantiers

Dimanche 13 mai à 10h

Rendez-vous rue 11 Paul Dubois : une architecture d'aujourd'hui

L'association vous fera découvrir un chantier de construction contemporaine rue Paul Dubois en présence de l'architecte B.Gélin du cabinet Espace Concept. Cette visite sera suivie d'une *flânerie* dans le quartier.

🌀 EXPOSITION

« En passant par la Champagne. Pèlerins et marchands (Moyen Age et Renaissance) »

du 19 juin au 7 octobre 2007

A la Maison du Patrimoine de Saint Julien les Villas

Déjà au Moyen Age et à la Renaissance de nombreux voyageurs traversent notre région pour atteindre des destinations de pèlerinage. Sur les mêmes chemins les marchands affluent vers les villes de Champagne pour proposer leurs produits aux badauds émerveillés.

C'est tout cet univers de voyage que se charge de nous présenter la Maison du Patrimoine avec la coopération scientifique de l'université de Reims Champagne Ardenne et les archives départementales de la Marne.

🌀 EXPOSITION

« A Fleur de peau : entre mode et art, le bas autour de la donation Lévy »

Du 17 mars au 30 juin 2007

Au Musée d'Art Moderne

Ouvert du mardi au dimanche

De 10h à 13h et 14h à 18h

Pour les 25 ans du musée d'Art Moderne, Emmanuel Coquery, directeur des musées de Troyes, organise une exposition d'intérêt national sur le bas. Il dresse une rétrospective en rappelant l'époque faste où le chef lieu de l'Aube comptait les plus grandes marques et le plus grand fabricant d'Europe, les établissements Mauchauffée. Des affiches, des articles de grande qualité et bien sûr des tableaux vous seront présentés.

★ Un après midi rencontre-débat : Jeudi 31 mai à 14h

« Regard croisé sur les maisons traditionnelles en bois cas de Troyes, France et Ahmedabad, Inde »

Au SDAP, 12 rue Bégand

Un après-midi pour échanger autour du thème « Les outils de protection du patrimoine bâti ».

★ Conférence : Jeudi 31 Mai à 18h

« Conservation et revitalisation du centre historique d'Ahmedabad – Gujarat (Inde) » par Vivek Pandhi à la Maison des Associations (S303)

Venez découvrir un patrimoine riche et inconnu de cette province de l'Inde et des moyens mis en œuvre pour préserver le patrimoine bâti.

★ Visite de chantiers - Dimanche 17 juin à 10h

Rendez-vous ruelle des Chats

F.Peiffer, architecte, vous fera découvrir le projet de reconstruction des maisons de la ruelle des Chats, puis nous irons jusqu'à la rue Paillot de Montabert pour découvrir un chantier pans de bois en cours de restauration en présence du maître d'œuvre D.Soret.

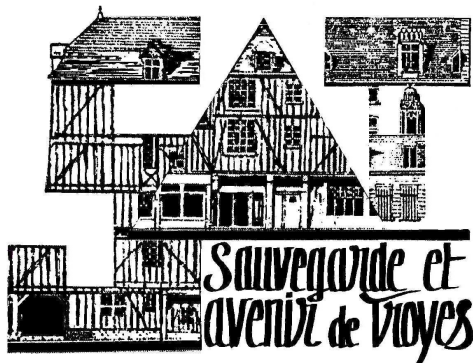
★ Journée Patrimoine de Pays « Rues et chemins »

Dimanche 24 Juin à 10h30

Rendez-vous au siège de la SAT, 24 Quai Dampierre

Dans le cadre de la journée du Patrimoine de Pays et en partenariat avec l'IUMP et la CAPEB, l'association Sauvegarde et Avenir de Troyes organise une *flânerie* sur le thème des « ruelles médiévales » caractéristiques du tissu urbain de notre ville. Une balade initiatique à travers ces petites ruelles typiques que nous empruntons trop rarement...

Direction de publication : Elisabeth Jonquet
Rédaction : Sabine Laillet



LE BILLET DE LA SAUVEGARDE

N° 13 - Avril 2007

La protection du patrimoine XIX^{ème} remise en question

Notre association œuvre depuis ces dernières années particulièrement pour la reconnaissance et la préservation du patrimoine issu de l'industrialisation.

Cette préoccupation se reflète bien dans nos articles, les thèmes de nos flâneries et dans le travail de la commission XIX^{ème}. Celle-ci vient d'éditer avec succès plusieurs ouvrages sur les usines à Troyes (Destins d'usines) comme sur l'habitat ouvrier et patronal (Bourgeoises et ouvrières) afin de sensibiliser le plus grand nombre à la richesse et à la diversité de ce patrimoine. C'est avec le souci de voir reconnu à sa juste valeur un patrimoine trop longtemps méconnu qu'elle a souhaité que la ville de Troyes puisse se doter d'un outil de protection approprié. C'est ainsi qu'elle a collaboré très activement à la définition des secteurs lors de l'élaboration de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) entreprise par la Ville.

Il n'est pas inutile de rappeler que celle-ci a comme finalité particulière de ne pas s'attacher exclusivement à un périmètre protégé mais prends en compte des « zones » et des îlots bien définis ayant pour dénominateur commun une thématique, le patrimoine spécifique du XIX^{ème}. C'est dans ce cadre réglementaire que les cheminées d'usines à Troyes sont protégées au même titre patrimonial que certains bâtiments reflétant la mémoire industrielle.

Aujourd'hui, il est question de démolir la cheminée de l'ancienne teinturerie des Bas Trévois (TBT) située dans la ZAC des trois Seine en pleine mutation. Or cette cheminée fait partie d'un de ces îlots inscrits dans la ZPPAUP. Il est bien stipulé dans tous les dossiers d'appel d'offres de travaux qu'il y a obligation de conservation de la cheminée comme par ailleurs des deux bâtiments annexes.

La SAT monte au créneau

Aussi c'est en toute légitimité que nous tirons la sonnette d'alarme. Le non respect de cette réglementation mise en place par la ville elle-même ne serait pas un coup de canif anodin mais au contraire un signal négatif, lourd de conséquences : comment faire appliquer aux opérateurs des contraintes dont la Ville est la première à s'affranchir ? C'est la porte ouverte à toutes les transgressions.

L'alibi de la sécurité

On nous met en avant le problème de la sécurité. Et pourtant toutes les analyses des spécialistes contactés confirment qu'il n'y a pas péril en la demeure. Toutes les expertises sont positives et formelles : aucun danger en vue car sur ce genre d'ouvrage il y aurait déjà des signes avant coureurs. Mais avec une réserve : il faudra bien entendu travailler « délicatement » autour de ce type de bâtiment et surtout compte tenu de l'importance de la construction de la patinoire aux alentours s'assurer de ne pas fragiliser la cheminée. D'où par mesure de précautions des préconisations de travaux de consolidation bien spécifiques - qui ont un coût - et que seuls des spécialistes savent mettre en œuvre

avec une garantie décennale habituelle mais sans garantie à long terme comme c'est le cas de tous travaux quels qu'ils soient.

On se doute que c'est bien gênant pour faire avancer un chantier qui a déjà pris du retard et que la CAT découvre plus coûteux que prévu...

Dans ce contexte on espère que les tenants de la démolition n'oseront pas invoquer « un arrêté de péril » afin de pouvoir contourner astucieusement la législation...

C'est d'ailleurs sur des arguments similaires de non sécurité et d'insalubrité qu'on a pu raser des quartiers entiers du vieux Troyes à une certaine époque où on avait ni les connaissances ni les compétences ni les moyens pour restaurer. Fort heureusement aujourd'hui quand un bâtiment vétuste dans le secteur sauvegardé est délabré, il ne vient à l'idée de personne de le détruire sous prétexte de dangerosité : dans un premier temps on le consolide avant d'engager les travaux nécessaires à sa conservation.

A moins de considérer les cheminées, traces tangibles de l'époque industrielle, moins dignes d'intérêt ?

La cheminée d'usine, totem emblématique du Troyes industriel

Sur les 100 cheminées qui marquaient le paysage troyen en 1914 il n'en reste en 2007 que 19 dans toute l'agglomération troyenne et seulement 11 dans la ville de Troyes ! Il serait tout à fait catastrophique d'en voir disparaître encore une en amputant la dernière collection significative. La mémoire de l'époque de l'industrialisation a déjà été assez malmenée pour qu'aujourd'hui, alors qu'on a le savoir-faire, on accepte de laisser démolir un élément emblématique de l'histoire de l'industrialisation.

Notre association fait remarquer à juste titre l'incohérence d'une politique qui d'un côté se dote d'un outil de protection et de l'autre ne se donne pas les moyens pour son application. S'il s'avérait que les travaux engagés aux alentours devaient mettre en péril la cheminée, il faudrait alors penser à revoir l'implantation de la patinoire.

Quoiqu'il en soit **cette cheminée doit être conservée car c'est la réglementation qui l'exige sous peine de voir la ZPPAUP de Troyes vidée de sa signification.**

Elisabeth Jonquet
Présidente

Infos - Patrimoine - Urbanisme

L'œil de la SAT sur le projet de la Bourse du travail

Mardi 3 avril : présentation à SAT du dossier préliminaire au permis de construire

A la demande de l'association, le groupe Altaréa maître d'ouvrage du projet à vocation commerciale qui va s'implanter autour de la Bourse nous a invités à prendre connaissance du projet à l'aide d'une projection et d'une maquette.

Outre le président du groupe Altaréa et l'architecte Jacques Lissarrague du cabinet Reichen en charge du projet architectural, étaient présents la directrice de cabinet de F.Baroin, S.Chemla, l'adjoint au maire chargé de l'aménagement de la cité, D.Boisseau ainsi que le directeur général de la ville de Troyes, M.Benedetti accompagné des services de la Ville : le directeur du pôle développement, J.Marie et la directrice du Secteur Sauvegardé, N.Audonnet. C'est dire l'importance que revêtait pour nous cette réunion.

La Bourse du travail restaurée dans le respect de l'identité du bâti

C'est une belle valorisation de la Bourse du travail qui nous a été présentée. En effet, le bâtiment conservera son escalier en pierre monumental, ses piliers qui lui donnent un caractère si particulier avec la récupération et restitution du dallage existant et quant aux belles portes monumentales en bois elles seront elles aussi restaurées dans les règles de l'art... L'esprit de cette halle reste et c'est tant mieux.

Le groupe Altaréa a abandonné l'idée de faire des logements à l'étage ainsi qu'un sous-sol qui aurait condamné les piles du rez-de-chaussée. Ces colonnes seront d'ailleurs utilisées pour raconter de manière ludique l'histoire à trois volets de cette halle qui, comme l'a souligné notre association dans le cadre du comité de pilotage pour la mémoire de la Bourse, a joué le rôle historique de halle à la Bonneterie, syndical avec la Bourse du travail et social avec ses multiples fonctions culturelles et associatives.

« Cette réhabilitation du bâtiment va être le point d'orgue de la requalification de la place Jean Jaurès et la perspective sur la rue Emile Zola n'en sera que plus belle » a fait remarquer D.Boisseau.

Il n'y a pas que l'œil qui va être attiré par le « passage Saint Nicolas » car les piétons pourront passer à travers l'ancienne Bourse grâce à l'ouverture de trois arcades (cf Billet n°). Ce passage sera ponctué par des boutiques au rez-de-chaussée ainsi qu'à l'étage du bâtiment.

Le piéton sera naturellement dirigé vers le nouveau bâtiment contemporain à l'emplacement laissé par la destruction de l'ancien bâtiment des sœurs de la Providence.

La SAT se félicite du travail qui va être accompli sur ce monument si cher aux troyens pour lui redonner toute la place qu'il mérite.



Le nouveau bâtiment commercial : dit « la Géode »

Pour ce bâtiment d'architecture résolument contemporaine les partis pris ont été très bien expliqués par l'architecte du cabinet Reichen.

Tout d'abord, la *façade en alignement du boulevard Victor Hugo* traitée sous forme de *muraille* en grosses briques épaisses évoquera les remparts de la vieille ville troyenne. Une grande ouverture vitrée permet d'alléger la façade et de créer des transparences.

Le jeu brique (côté Bd Victor Hugo) et pierre (côté Bourse) en allusion à l'appareillage champenois nous a paru intéressante tout comme celui des ouvertures sous forme de meurtrières.

Ensuite la *façade* donnant sur le *cheminement piéton* imaginé entre l'église Saint Nicolas et ce bâtiment contemporain est complètement vitrée avec un *auvent* qui viendra abriter les passants sur toute la longueur de cette voie nouvelle et surtout permettra de retrouver le rythme de la trame viaire du quartier. Quant au sol il sera traité en pierre d'Etrochey comme la place Jean Jaurès.

Enfin entre la Bourse et la « Géode », une *placette* vient ouvrir une perspective sur l'église et créer un espace plus aéré.

Le parti pris architectural est de faire un bâtiment contemporain qui s'efface derrière l'espace urbain. C'est le piéton qui reprend possession de ces lieux qui vont, comme l'a souligné D. Boisseau, maire adjoint chargé de l'aménagement de la cité, « étirer l'élastique des ballades commerciales de la rue Emile Zola jusqu'au Boulevard Victor Hugo ».

Une des originalités du projet est la forme aléatoire de la « Géode » *calquée sur le tissu chaotique et vernaculaire* du site. Les architectes ont en effet privilégié de travailler les extérieurs avant de définir les intérieurs. Une démarche inhabituelle et très pertinente qui permet de redéfinir des espaces urbains à l'échelle de la ville ancienne. L'autre originalité est la toiture végétalisée qui outre sa vertu esthétique - cette « prairie de graminées » nécessite très peu d'entretien et est amenée à évoluer avec les saisons - offre le double avantage de servir d'isolant thermique et phonique dans une perspective écologique. **Le groupe Altaréa a insisté sur sa démarche développement durable** en faisant de cette opération une opération « pilote » dans le cadre d'un contrat qui stipule le respect des normes HQE.

Ce projet n'a pas laissé indifférents les administrateurs de la SAT : certains ont été séduits tandis que d'autres ont été déçus de constater que le cône de vision sur le passage de la Bourse dégagé par les travaux aujourd'hui soit barré par le futur bâtiment contemporain.

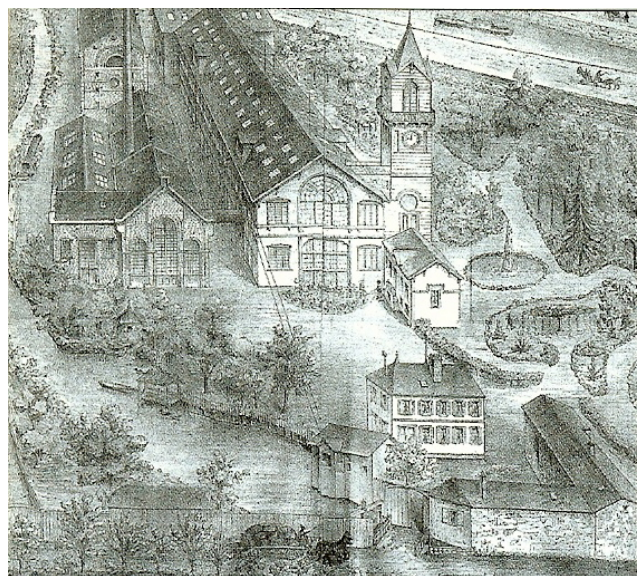
La Ville de Troyes a fait de réels efforts de communication sur ce projet mais on aimerait encore aller plus loin dans la concertation.

Les associations peuvent apporter beaucoup à l'élaboration des projets lorsqu'elles sont consultées en phase d'étude. Nous pouvons être des forces de proposition et l'association revendique d'être un partenaire à part entière pour la Ville.



La cheminée d'usine, emblème de l'ère industrielle

Avec le développement du machinisme, le paysage se couvre peu à peu de manufactures en briques, aux toits en sheds, jouxtant de hautes cheminées visibles de loin.



Teinturerie des Bas Trévois (TBT)

De 1850 à 1950, la machine à vapeur est le cœur de l'usine qui distribue l'énergie à tous les ateliers. Elle nécessite diverses installations annexes : en particulier, la vapeur est produite sous haute pression dans une énorme chaudière, logée dans un massif de briques et alimentée par un foyer jouxtant la soute à charbon. Cet ensemble s'appelle chaufferie. Pour produire le feu d'enfer de la grosse chaudière, il faut un appel d'air, un tirage. Celui-ci est réalisé par un artifice architectural devenu l'emblème de l'industrie : la cheminée. Elle peut aussi servir à la ventilation des locaux, à l'évacuation des fumées des feux de forge... Elle prend la valeur d'un symbole de prospérité : les gravures

publicitaires ou les papiers à en-tête des entreprises la montrent crachant la fumée, signe d'intense activité en un temps qui n'a encore pas intégré la notion de pollution atmosphérique.



Cheminée

Héritières des cheminées de forges, les premières cheminées sont à section carrée, plus étroites au sommet : ce sont des troncs de pyramides très effilées, souvent plaquées contre le mur pignon de l'usine ou intégrées dans sa maçonnerie. Apparaissent ensuite des cheminées tronconiques qui offrent moins de prise au vent. Souvent détachées du bâtiment d'usine, elles sont reliées à la chaufferie par un conduit souterrain. Ces cheminées rondes se généralisent dans le dernier tiers du XIXe siècle et sont dotées d'un paratonnerre.

Les cheminées sont presque toutes construites en brique, matériau résistant à la chaleur et aussi très bon isolant contre un refroidissement trop rapide. Leur hauteur est justifiée par la nécessité de conserver un courant ascendant suffisamment vif pour vaincre la poussée des masses d'air froid et ainsi maintenir un tirage suffisant pour évacuer les fumées. La plupart d'entre elles sont hautes de 20 à 40 mètres. Quelques-unes avoisinent les cent mètres. La cheminée, emblème de l'usine, doit d'être haute, visible de loin et esthétique. Beaucoup s'ornent d'éléments décoratifs : base moulurée, corniche au couronnement, dessins faits d'incrustations de briques de colorations différentes. Ces éléments s'ajoutent aux cerclages métalliques disposés à intervalles réguliers pour renforcer la structure.

90 % des cheminées édifiées durant la période de l'industrialisation ont été abattues. Parmi celles qui subsistent, beaucoup sont lézardées ou prêtes à s'effondrer. Elles sont souvent rasées pour éviter tout danger mais aussi pour permettre le développement de l'urbanisme. Reste qu'en posséder encore dans sa ville ou son canton est une chance sur le plan du patrimoine et de la mémoire de l'industrialisation.

Jean-Louis HUMBERT

L'ancienne Teinturerie des Bas-Trévois

Augustin Thévenot, associé à Dosche, est d'abord filateur, rue du Temple, actuelle rue général Saussier. En 1861, il fait construire une filature de coton, puis une teinturerie sur l'emplacement d'une ancienne pépinière et du moulin de Paresse. Elles deviennent propriété de la famille Finet avant la Première Guerre mondiale.

L'usine est visitée par le Groupe d'excursions troyennes de Lucien Morel-Payen en mars 1905. À partir de 1937, la teinturerie continue de fonctionner sous la raison sociale Teinturerie des Bas-Trévois (TBT).

Elle change de propriétaire au cours des années 1980, puis est acquise par la Ville de Troyes dans les années 1990, sans que cesse l'exploitation. Celle-ci prend fin en 2002. L'usine est rasée en 2004. Deux bâtiments et une cheminée sont cependant conservés dans le cadre de la ZPPAUP et doivent être intégrés à la nouvelle patinoire de la ZAC des Trois Seine.

**L'ASSOCIATION A DÉSORMAIS
SON SITE INTERNET !**
Venez vite le découvrir
<http://sauvegardeetavenir.free.fr>
et laissez-nous vos impressions

☞ Journée rencontre avec les auteurs et éditeurs régionaux

La Maison de la presse (rue Emile Zola) organise le **samedi 9 juin 2007** une journée rencontre avec les auteurs et éditeurs régionaux. J.L.Humbert, J.L.Valentin, J.Ph.Blondel, P.Dupré, M.Czmarra, D.Naert... autant d'auteurs que vous pourrez rencontrer lors de cette journée et qui vous dédicaceront leur ouvrage.

☞ LE MOULIN DE DOSCHES

Reconstruction d'un moulin à vent traditionnel du XVIII^e siècle

A proximité des lacs de la forêt d'Orient venez découvrir un moulin reconstitué comme à l'origine sur les hauteurs du village de Dosches.

Portes ouvertes du chantier tous les deuxième samedis du mois.

Pour plus de renseignements sur les animations proposées : L'Association « Les Moulins à vent Champenois », ruelle du Pré Naudet, 10270 Lusigny-sur-Barse. Tél : 03 25 41 55 88

Agenda de nos prochains rendez-vous

Visite privilégiée !

« Le réservoir et son château d'eau
de la ville de Troyes »

A l'occasion des travaux d'entretien annuels du réservoir d'eau de Troyes, Monsieur V.Denis, maire adjoint chargé de l'environnement, nous propose à titre exceptionnel une visite guidée de cet ouvrage d'art, une occasion pour l'association de découvrir un autre aspect du patrimoine bâti et aussi de pouvoir profiter d'un point de vue spectaculaire sur la ville du haut du château d'eau.

**Visite par groupe de 10 personnes sur inscription
uniquement auprès de la SAT avant le 30 mai**

Places limitées !

Mardi 5 Juin

10h30 et 14h, au choix

Rendez-vous au réservoir à 10h15 et 13h45

(ponctualité exigée), **angle rues Louis Leclerc et
Edouard Hériot, parking.**

N'oubliez pas vos badges car cette visite est réservée
exclusivement à nos adhérents !!!

★ Visite de chantiers

Dimanche 13 mai à 10h

Rendez-vous rue 11 Paul Dubois : une architecture
d'aujourd'hui

L'association vous fera découvrir un chantier de
construction contemporaine rue Paul Dubois en
présence de l'architecte B.Gélin du cabinet Espace
Concept. Cette visite sera suivie d'une *flânerie* dans
le quartier.

☞ EXPOSITION

« En passant par la Champagne. Pèlerins et
marchands (Moyen Age et Renaissance) »

du 19 juin au 7 octobre 2007

A la Maison du Patrimoine de Saint Julien les Villas

Déjà au Moyen Age et à la Renaissance de nombreux
voyageurs traversent notre région pour atteindre des
destinations de pèlerinage. Sur les mêmes chemins les
marchands affluent vers les villes de Champagne pour
proposer leurs produits aux badauds émerveillés.

C'est tout cet univers de voyage que se charge de nous
présenter la Maison du Patrimoine avec la coopération
scientifique de l'université de Reims Champagne Ardenne et
les archives départementales de la Marne.

☞ EXPOSITION

« A Fleur de peau : entre mode et art, le bas autour
de la donation Lévy »

Du 17 mars au 30 juin 2007

Au Musée d'Art Moderne

Ouvert du mardi au dimanche

De 10h à 13h et 14h à 18h

Pour les 25 ans du musée d'Art Moderne, Emmanuel Coquery,
directeur des musées de Troyes, organise une exposition
d'intérêt national sur le bas. Il dresse une rétrospective en
rappelant l'époque faste où le chef lieu de l'Aube comptait les
plus grandes marques et le plus grand fabricant d'Europe, les
établissements Mauchauffée. Des affiches, des articles de
grande qualité et bien sûr des tableaux vous seront présentés.

**★ Un après midi rencontre-débat : Jeudi 31 mai
à 14h**

« Regard croisé sur les maisons traditionnelles
en bois cas de Troyes, France et Ahmedabad,
Inde »

Au SDAP, 12 rue Bégand

Un après-midi pour échanger autour du thème « Les
outils de protection du patrimoine bâti ».

★ Conférence : Jeudi 31 Mai à 18h

« Conservation et revitalisation du centre historique
d'Ahmedabad – Gujarat (Inde) » par Vivek Pandhi
à la Maison des Associations (S303)

Venez découvrir un patrimoine riche et inconnu de cette
province de l'Inde et des moyens mis en œuvre pour
préserver le patrimoine bâti.

★ Visite de chantiers - Dimanche 17 juin à 10h

Rendez-vous ruelle des Chats

F.Peiffer, architecte, vous fera découvrir le projet de
reconstruction des maisons de la ruelle des Chats, puis
nous irons jusqu'à la rue Paillot de Montabert pour
découvrir un chantier pans de bois en cours de
restauration en présence du maître d'œuvre D.Soret.

★ Journée Patrimoine de Pays « Rues et chemins »

Dimanche 24 Juin à 10h30

Rendez-vous au siège de la SAT, 24 Quai Dampierre

Dans le cadre de la journée du Patrimoine de Pays et en
partenariat avec l'IUMP et la CAPEB, l'association
Sauvegarde et Avenir de Troyes organise une *flânerie* sur le
thème des « ruelles médiévales » caractéristiques du tissu
urbain de notre ville. Une balade initiatique à travers ces
petites ruelles typiques que nous empruntons trop rarement...

Direction de publication : Elisabeth Jonquet
Rédaction : Sabine Laillet